



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES MINES
FONDS SOCIAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (FSRDC)

Communiqué officiel relatif à la Signature de
L'Accord-Cadre Institutionnel Programme National AXIS

Kinshasa, le 19 février 2026

Sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur **le Président de la République, Chef de l'État, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo**, le Ministère des Mines et le Fonds Social de la République Démocratique du Congo (FSRDC) ont procédé, ce jeudi 19 février 2026, à la signature officielle de l'Accord-Cadre Institutionnel relatif à la mise en œuvre du Programme National AXIS (Asset-eXchange-Impact-Sovereign) et son mécanisme innovant de financement du développement SGRT (Sovereign Gold Reserve Token).

Cet Accord-Cadre traduit la vision du Président de la République de *placer la gouvernance exemplaire des ressources naturelles au cœur de la transformation nationale, en garantissant leur exploitation dans le respect de la souveraineté économique, de la transparence, de la durabilité et du bien-être des populations*. Il est aligné sur le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) et le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) et contribue directement à la réduction de la pauvreté, à la stabilisation des territoires, au renforcement de la gouvernance locale et à la mobilisation de financements innovants au service de la transformation structurelle de l'économie nationale.

Le Programme National AXIS, porté par le FSRDC conformément à l'Ordonnance présidentielle n°23/049 du 28 avril 2023, est codéveloppé avec le partenaire privé stratégique Phoenix Capital B.V. et bénéficie d'un appui institutionnel stratégique de la Banque Africaine de Développement « BAD ». Il constitue un mécanisme souverain innovant de financement du développement à la base reposant sur la valorisation responsable des actifs communautaires à travers des instruments financiers adossés à des ressources réelles, traçables et juridiquement encadrées, sans création de dette publique ni hypothèque des actifs naturels souverains. La première phase opérationnelle, centrée sur les initiatives GoldConnect et MACC (Marché Communautaire Carbone) vise la formalisation, la professionnalisation et la traçabilité de l'exploitation aurifère, agricole et forestière artisanale, ainsi que la mobilisation de financements destinés à soutenir le développement des territoires concernés.

L'Accord-Cadre consacre une coopération publique–publique entre le Ministère des Mines et le FSRDC. Le Ministère des Mines assume l'intégralité de ses prérogatives régaliennes en matière de politique minière nationale, d'institution et de sécurisation des Zones d'Exploitation Artisanale (ZEA), de régulation et de contrôle technique, environnemental et social, ainsi que de lutte contre la fraude et les flux illicites. Le FSRDC agit comme porteur institutionnel et fiduciaire public du Programme AXIS, chargé de structurer les mécanismes innovants de financement, d'assurer la mobilisation et la gestion transparente des ressources et d'appuyer les investissements communautaires conformément aux priorités nationales.



Le Ministère des Mines et le FSRDC encouragent l'engagement du partenaire privé Phoenix Capital B.V., chargé de l'ingénierie financière, de l'architecture technologique, de l'intégration opérationnelle des instruments de tokenisation souveraine, de la mobilisation des capitaux et de la gestion des opérations de production. Ils saluent l'implication des services techniques compétents, notamment le SAEMAPE, le Consortium pour l'Exploitation Minière Artisanale (CEMAR), opérateur et intégrateur minier de l'initiative GoldConnect, les gouverneurs des provinces, les coopératives minières artisanales et tous les partenaires stratégiques engagés

Par cette signature, les Parties réaffirment leur engagement commun à renforcer la souveraineté de la RDC sur ses ressources naturelles au profit des congolais, à sécuriser les investissements concessionnels sans endettement public, à garantir la traçabilité des flux et à améliorer les retombées économiques au profit des communautés locales. Ils réitèrent leur détermination à faire du Programme National AXIS un instrument majeur de financement souverain du développement, de transformation territoriale et de rayonnement international de la République Démocratique du Congo.

Fait à Kinshasa, le 19 février 2026

Pour le Ministère des Mines

Louis Kabamba Watum

Ministre des Mines

Pour le Fonds Social de la République Démocratique du Congo

Philippe Ngwala Malemba

Coordonnateur National du FSRDC

